

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

---

Applicables à compter du 1<sup>er</sup> Août 2022.

## Article 1 Objet

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise *Révélation* et de ses clients et s'appliquent à l'ensemble des prestations de services et ventes.

*Révélation* se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente à tout moment et sans préavis. Les devis préalablement acceptés et signés ne seront pas concernés par ces modifications.

Toute prestation accomplie par *Révélation* implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

## Article 2 Commande

Pour chaque prestation, un devis/contrat est envoyé au client par mail ou remis en mains propres après sa demande écrite ou formulée en entretien. Le devis mentionne la description de la prestation, les dates prévisionnelles de réalisation de la prestation, les tarifs et les conditions de règlement et le droit de rétractation du client.

La signature du devis/contrat, accompagnée de la mention « Bon pour accord », vaut d'acceptation des présentes conditions générales de vente sans réserve et confirme la commande de la prestation.

Aucune modification de la commande ne sera acceptée sans l'accord de *Révélation*.

## Article 3 Réservation

La réservation de la prestation prend effet à compter de la réception du paiement de l'acompte ou du paiement intégral en fonction de la prestation commandée.

Le paiement vaut acceptation des présentes conditions générales de vente sans réserve et confirme la réservation de la prestation.

En l'absence du paiement, *Révélation* s'octroie le droit de réserver la prestation d'un autre client aux mêmes dates ou période.

## Article 4 Paiement

Selon les prestations commandées, le paiement en plusieurs fois est possible. Un apport obligatoire (1<sup>er</sup> acompte) est débité le jour de la réservation de la prestation. Chaque acompte aura alors une part égale dont leur somme est égale au montant total HT de la prestation commandée (*exemple : pour une prestation d'un montant total de 300 euros HT, deux acomptes de 150 euros chacun devront être versés*).

Dans le cas d'un versement d'acompte ou si la prestation n'a pas été payée intégralement lors de la commande, le client a pour obligation de solder le compte au plus tard le dernier jour de la prestation lorsque celle-ci est fragmentée sur plusieurs jours et ce avant le déroulement du coaching.

Dans le cas d'un bon cadeau, le paiement total de la prestation est dû au moment de l'achat du bon.

En cas de non-paiement intégral, d'acompte ou de solde de compte exigé, les prestations seront suspendues jusqu'au solde de compte.

En cas de chèque sans provision, le Client sera averti par *Révélation* et disposera d'un délai de 48h pour régler la prestation en espèces. Tout retard de paiement donnera lieu au paiement d'intérêts au taux minimal prévu par l'article L 441-6 du Code de commerce (intérêt légal multiplié par trois), exigibles de plein droit et sans rappel, calculés sur les montants hors taxes.

## Article 5 Délai de Rétractation

L'Acheteur/le client dispose d'un délai de quatorze jours francs, à compter du lendemain de la signature du devis, pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Si le délai de quatorze jours vient à expirer un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Pour cette raison, tout paiement de la prestation et sa réservation ne pourront avoir lieu qu'une fois le délai de rétractation échu.

Pour exercer le droit de rétractation, l'acheteur/le client doit adresser sa demande de résiliation à *Révélation* par courrier recommandé avec avis de réception.

## Article 6 Annulation et Report

En cas d'annulation et report d'une prestation réservée, le client doit impérativement en faire la demande par écrit à *Révélation* 5 jours avant toute séance pour les coachings individuels dédiés aux particuliers. Dans le cas contraire, le montant des sommes versées ne sera en aucun cas remboursé.

Des frais seront appliqués à chaque report et devront être payés le jour de la réservation de la nouvelle date fixée dans le planning du ou des prestataire(s). La réservation de la nouvelle date sera définitive une fois le règlement des frais de report reçu. Le montant des frais de report est de 50 euros par report.

Toutefois, si l'annulation est motivée par un cas de force majeure le client pourra reporter la prestation ultérieurement sans coût supplémentaire.

**Concernant les prestations qui incluent des partenariats ou des prestataires (coiffeurs, maquilleurs, boutiques, location de salles, locaux entreprises),**

En cas de report de rendez-vous incluant un partenaire ou prestataire de *Révélation*, le client doit impérativement en faire la demande au minimum 1 mois avant la date fixée du rendez-vous. Dans le cas contraire, le solde de compte est à payer au même moment que les frais de report qui seront appliqués afin de permettre la réservation de la nouvelle date. La réservation de la nouvelle date sera définitive une fois le règlement reçu.

Le montant des frais de report est de 100 euros par report et par prestataire.

Dans le cas où le planning des partenaires ou des prestataires ne permet pas le report du rendez-vous, le montant des sommes versées ne sera en aucun cas remboursé.

Pour toute demande de report, *Révélation* se réserve le droit seul d'accepter le report ou non.

En cas de non-acceptation du report, le montant des sommes versées ne sera en aucun cas remboursé.

## Article 7 Cas de force majeure ou Conditions atmosphériques défavorables

En cas de force majeure ou de conditions climatiques défavorables (orages, tempêtes, grêles, verglas, neige...), *Révélation* ne sera pas tenue pour responsable de la non-exécution ou de l'exécution partielle des prestations initialement prévues à la commande. Aucun dédommagement ni remboursement, même partiel ne sera effectué. Dans ce cas, la séance sera reportée. La nouvelle date sera fixée par l'entreprise *Révélation* suivant son planning.

## Article 8 Retard

Le Client s'engage à respecter l'heure prévue de la prestation. Au-delà de 20 minutes de retard par rapport à l'horaire convenu, *Révélation* se réserve le droit d'annuler la prestation, la somme versée ne sera pas remboursée et l'éventuel solde de compte sera dû le jour de la prestation.

## Article 9 Tarifs et Modalités de paiement

Les tarifs sont exprimés en euros net de TVA. *Révélation* se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans aucune justification. Toutefois, les tarifs définis sur le devis préalablement signé et accepté, ne sont pas modifiables. Les tarifs définis sur le devis non encore signé et accepté sont valables un mois à compter de la date d'émission du devis.

Lorsque des rabais ou remises sont mentionnées, les tarifs proposés des prestations comprennent ces rabais et remises. Le règlement des prestations s'effectue par chèque ou espèces.

## Article 10 Frais de déplacement

Lorsque le lieu de la prestation, en présentiel, se situe à plus de 40 kilomètres de l'adresse de *Révélation*, des frais de déplacement à hauteur de 10 euros par tranche de 20 kilomètres supplémentaires seront appliqués. Les frais de déplacement sont calculés sur la base du parcours total.

## Article 11 Bon cadeau

Un bon cadeau a une validité de 3 mois à compter de la date d'achat.

L'acheteur est responsable du bon cadeau jusqu'à sa remise au bénéficiaire et s'engage à lui remettre dans les plus brefs délais.

Le Bénéficiaire s'engage à prendre contact avec *Révélation* dans les plus brefs délais, afin de réserver un rendez-vous dans la durée de validité du bon cadeau.

Le bon cadeau est nominatif et n'est ni échangeable, ni remboursable.

## Article 12 Photos, vidéos et droit à l'image

Le client accepte et autorise *Révélation* à le photographier, dans un lieu privé ou public, dans l'exercice de ses prestations ainsi que la post production qu'elle appliquera aux fichiers numériques : recadrage,

changement de luminosité et de contraste, ajout de marqueurs. Les fichiers numériques retouchés sont remis au client au format jpg.

*Révélation* ne diffusera pas les photographies de son client via la presse, la télévision, un site internet ou réseau social sans l'accord écrit de ce dernier. Elle pourra cependant proposer la diffusion de photographies ou vidéos montrant l'image de son client sur son site internet ou ses réseaux sociaux avec son accord écrit, dans le seul objectif d'informer le public sur le conseil en image.

Le client aura la possibilité de demander par écrit, le retrait de son image sur les différents supports de *Révélation*, après publication. Aucune indemnité d'intérêt de la part du Client ne pourra être réclamée.

Il est formellement interdit de prendre des photos/vidéos pendant la prestation (Smartphone, tablette...). Si le client ne respecte pas ce principe, *Révélation* se réserve le droit de mettre fin à la prestation, sans aucun remboursement de la séance.

### **Article 13 Responsabilité du client**

Le Client est responsable de la véracité des données et informations transmises pour l'établissement du devis/contrat et la réalisation de la prestation.

Le client s'engage à ne pas perturber ou empêcher le travail de la conseillère en image lors de l'exécution des prestations. Il veillera notamment à ce qu'elle ne soit pas gênée par des tierces personnes lors de la prestation.

Le client s'engage à respecter la conseillère en image et à rester courtois, dans le cas contraire, la conseillère en image se réserve le droit de mettre fin à la prestation sans aucun remboursement de la séance.

Le client s'engage à communiquer une adresse e-mail pour l'envoi des documents (devis/contrat, facture, supports numériques) et la réalisation des coachings à distance.

### **Article 14 Responsabilité de l'entreprise Révélation**

*Révélation* s'engage à respecter le descriptif de la prestation réservée préalablement de façon fidèle et avec la compétence dont elle dispose.

Elle n'est pas responsable des objets et effets personnels des clients ni des dommages causés au matériel du client. *Révélation* ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, matériel ou immatériel, consécutif ou non, tel que préjudice financier, perte d'image de marque, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données du fichier client, ainsi que toute action émanant de tiers.

En cas de perte de données ou de fichiers photos/vidéos émanant de *Révélation*, aucune indemnisation ne pourra être réclamée et aucune poursuite ne pourra être engagée envers *Révélation*. Par conséquent *Révélation* s'engage à rembourser les sommes versées par le client.

En cas de forces majeures, d'accident, de maladie ou de problèmes majeurs empêchant la réalisation de la prestation, *Révélation* en avisera le client dans les 5 jours ouvrables suivant la date à laquelle elle en aura eu connaissance. La prestation sera alors reportée sans frais supplémentaires. En cas de refus de report de la part du client ou de l'impossibilité du report suite à cet incident, aucune indemnisation, dommage et intérêt, préjudice ne pourra être engagé et réclamée auprès de *Révélation*. Aucune poursuite ne pourra être engagée, la somme versée ne sera pas remboursée.

### **Article 15 Propriété intellectuelle**

Les contenus (données, informations, logos, marques, etc.) disponibles sur le site [www.relookingrevelation.com](http://www.relookingrevelation.com) sont protégés au titre du droit d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle. La reproduction, la diffusion, intégrale ou partielle, du contenu du site qu'il lui appartienne ou bien à un tiers est illicite.

Les contenus présents sur ce site sont susceptibles de modification sans préavis et sont mis à disposition sans aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou tacite, ne peuvent donner lieu à un quelconque droit à dédommagement. La responsabilité de *Révélation* ne peut être engagée si des erreurs s'y sont introduites.

Les supports papiers ou numériques utilisés ou réalisés dans le cadre de la prestation et quels qu'ils soient sont strictement personnels à *Révélation* et sont protégés par les dispositions du code de la propriété intellectuelle. Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers lesdits supports sans un accord écrit préalable de *Révélation*.

### **Article 16 Politique de confidentialité**

Lors de votre visite sur le Site, vos données sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique. Nous vous invitons à vous reporter à notre « Politique de Confidentialité ».

### **Article 17 COVID-19**

Compte tenu du contexte épidémique actuel et des consignes du gouvernement, *Révélation* et le client s'engagent à respecter les règles sanitaires en vigueur. En cas de doute, si le client présente des symptômes de la Covid-19 ou si celui-ci ou un proche a été testé positif à la covid-19, il a la responsabilité d'annuler le rendez-vous dans les plus brefs délais.

Les coachings en présentiel seront alors adaptés en visioconférence, lorsque les conditions matérielles le permettent. Dans le cas où les coachings ne peuvent être réalisés en visioconférence, ils seront reportés par mesure de sécurité (voir article 6). La somme versée ne sera en aucun cas remboursée.

Les mises à jour tiennent compte des mesures gouvernementales en vigueur, à la date de la prestation.